

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL28**

Durée : **6 heures**

LE RESPECT DU PRINCIPE "À TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL" : L'ÉTENDUE DES RISQUES

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Qu'est ce que le principe « à travail égal, salaire égal » ?
- Quand s'applique le principe « à travail égal, salaire égal » ?
- Quelles sont les justifications des différences de traitement ?
- Comment apporter la preuve de l'atteinte au principe « à travail égal, salaire égal » ?
- Quelles sont les sanctions de la violation du principe « à travail égal, salaire égal » ?

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.